



MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2

DEUXIÈME PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE CROISSANCE PARTAGÉE  
DU SUD-OUEST DE L'Océan Indien  
(SWIOFish2) – Crédit IDA 59870 MG et Don GEF : TF OA 4564

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
N°11/2022-AMI/SWIOFish2

RECRUTEMENT D'UNE FIRME

Pour le recrutement d'une firme afin d'appuyer la mise en place d'outils d'aménagement des pêcheries à Madagascar.

1. La République de Madagascar a obtenu des financements de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et du « Global Environment Facility (GEF) afin de financer le projet South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project (SWIOFish2), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'« Appui à la mise en place d'outils d'aménagement des pêcheries à Madagascar ».
2. L'objectif global de la prestation est de réaliser cinq (05) études lesquelles proposeront au MPEB des outils stratégiques pour l'amélioration de la gouvernance et la gestion des pêcheries.
3. Le projet SWIOFish2 invite les candidats admissibles (Firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et dans les Termes de référence stipulés au point 8 ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations complètes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services. Le dossier de manifestation doit contenir les pièces suivantes :
  - Lettre de manifestation d'intérêt ;
  - Qualifications en rapport avec la nature de la mission, avec les pièces justificatives ;
  - Les références professionnelles de la firme : prestations similaires incluant les sources de financement, les montants et l'objet des prestations (cinq dernières années).
4. Les critères de Qualifications requises sont :

Pour atteindre les objectifs escomptés, la firme recrutée devra avoir une expérience confirmée et réunir une équipe pluridisciplinaire ayant les compétences croisées suivantes et incluant des expertises nationales et internationales :

  - Expertise en gestion durable des ressources halieutiques dans les pays en développement ;
  - Expertise en surveillance des pêches et en rédaction de plan d'action international de lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée ; l'expertise dans des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) et d'Afrique serait un atout ;
  - Expertise en systèmes de cogestion, transferts de gestion des ressources naturelles renouvelables notamment sur les ressources halieutiques ;
  - Expertise en diagnostic et formulation de plans stratégiques de développement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ;
  - La collaboration avec une expertise nationale serait un atout.
5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID Janvier 2011 », révisées en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
7. La Firme sera sélectionnée selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût conformément aux Directives citées ci-dessus.
8. Les Termes de Référence de la mission peuvent être téléchargés sur le site web de l'UGP SWIOFish2 à l'adresse [www.swiofish2.mg](http://www.swiofish2.mg), ou retirés à l'adresse citée ci-dessous de 8h à 13h, sans que ceux-ci n'engagent le projet ni sur le fond ni sur la forme. De plus amples informations peuvent y être également obtenues.
9. Les dossiers de manifestation d'intérêt portant la mention de l'étude concernée et la référence de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt doivent être déposés **au plus tard le 12 Septembre 2022 à 10 heures**, heures locales, à l'adresse ci-dessous en version papier et version électronique.
10. Si le candidat souhaite remettre une version électronique de son dossier, il devra à cet effet :

- (a) soit scanner le dossier original en version physique. La version physique originale qui fait foi, devra être déposée à l'adresse ci-dessous. La version scannée devra être envoyée par email à l'adresse **procurement@swiofish2.mg**.
- (b) soit remettre en même temps que la version physique originale qui fait foi la version électronique sur support électronique (CD sous format PDF et Word ou Excel).
11. Seules les institutions présélectionnées feront l'objet de la suite des procédures de passation des marchés.

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2  
Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue  
Iadiambola Nanisana, lot II A 128 SGB,  
101- ANTANANARIVO MADAGASCAR  
E-mail : [procurement@swiofish2.mg](mailto:procurement@swiofish2.mg)

Fait à Antananarivo, le 19 Aout 2022

Le Coordonnateur du Projet SWIOFish2



RAZAFIMANDIMBY Jean Chrysostophe